

Index AI : AFR 49/03/97
25 Septembre 1997

Sénégal : des dizaines de civils abattus en Casamance depuis deux mois

Une délégation d'Amnesty International vient de revenir d'une mission de huit jours en Casamance avec des informations alarmantes sur des exécutions extrajudiciaires et des "disparitions" perpétrées par les forces de sécurité sénégalaises depuis le mois de juillet 1997.

Le Mouvement des forces démocratiques de la Casamance (MFDC), qui revendique par la force depuis 1982 l'indépendance de cette région au sud du Sénégal, s'est également rendu responsable d'homicides arbitraires et délibérés au cours de la même période.

“Depuis le mois de juillet 1997, au moins trente civils ont été arrêtés par les forces de sécurité sénégalaises et sont depuis portés disparus. La plupart d'entre eux auraient été exécutés extrajudiciairement puis enterrés dans les fosses communes non loin de certains cantonnements militaires”, affirme Amnesty International sur la base de l'enquête de sa délégation.

Edmond Sékou Sadio, barman à Tilène, un quartier de Ziguinchor a été arrêté sur son lieu de travail en présence de plusieurs témoins le 25 août 1997 à 22:45 par des militaires sénégalais. On est depuis sans nouvelles de lui.

Le 24 août 1997, Edgar Diédhiou qui participait à une fête dans son village à Siganar Bouloup dans le département d'Oussouye a été arrêté, et torturé par les militaires qui lui ont brisé une jambe. Il a été ensuite emmené dans un véhicule militaire en direction du Centre national de formation des techniciens en agriculture de Ziguinchor, il n'a plus été revu. Des informations parvenues à la délégation d'Amnesty International font état de fosses communes autour de cette école et dans d'autres lieux dont des cantonnements militaires comme celui de Nyassia et celui près de l'aéroport de Ziguinchor.

La délégation d'Amnesty International a également enquêté sur la “disparition” de l'un des quatre membres du bureau exécutif du MFDC, Sarani Manga Badian, arrêté chez lui le dimanche 24 août 1997 autour de 21:30. “Sarani Badian a été jeté à terre et les militaires le piétinaient, il hurlait comme un enfant et il saignait de partout”, a raconté l'un des témoins de cette arrestation. Son épouse qui a tenté de s'interposer a été frappée et a reçu des menaces verbales. Quatre jours plus tard, le 28 août, les militaires ont déclaré avoir retrouvé le corps de Sarani Badian avec la gorge tranchée. Cependant, à ce jour, le corps n'a pas été rendu à la famille et aucune enquête ou autopsie n'a apparemment été ordonnée par les autorités sénégalaises.

“De nombreux civils ont également été victimes de tortures et de mauvais traitements commis par les forces de sécurité sénégalaises” affirme Amnesty International qui cite le cas de plusieurs personnes qui ont été brûlées à l'aide de bouteilles en plastique imbibées

d'essence. Une des victimes, rencontrée par les délégués en septembre 1997, portait encore des traces visibles de brûlures à la suite de ces mauvais traitements. D'autres sévices ont également été infligés à des civils: l'un d'eux a été contraint de boire le sang d'un de ses amis abattu par les militaires, un autre a été forcé, avant d'être abattu, de manger ses propres lèvres préalablement tranchées par un militaire.

La délégation d'Amnesty International a également enquêté sur les abus perpétrés par le MFDC. Dans la nuit du 7 au 8 septembre 1997 des combattants armés ont fait irruption dans le foyer de jeunes du village de Djinabar, dans le département de Sédhiou et ont abattu neuf civils. Des survivants blessés au cours de cette attaque ont confié à la délégation d'Amnesty International que les combattants du MFDC leur ont reproché de danser tandis qu'eux-mêmes luttent pour l'indépendance de la Casamance. Parmi les personnes abattues se trouvent quatre enfants dont deux filles Timinadya Diatta, âgée de six ans et Nakéba Diatta âgée de neuf ans.

Amnesty International rappelle de plus que 125 civils casamançais, arrêtés à partir d'avril 1995, sont toujours détenus sans jugement dans les prisons de Dakar et de Ziguinchor. Après une enquête approfondie menée sur le terrain par une mission d'Amnesty International en janvier 1997, l'organisation estime que la totalité ou la quasi-totalité de ces détenus sont retenus par le gouvernement sénégalais comme monnaie d'échange dans ses négociations avec le MFDC sans que l'on puisse leur reprocher aucune acte individuellement répréhensible. Amnesty International a obtenu des preuves solides indiquant que la plupart d'entre eux ont été torturés durant les dix premiers jours de détention. Amnesty International considère que la plupart de ces civils sont des prisonniers d'opinion et demande avec la plus grande force leur libération immédiate et inconditionnelle.

Amnesty International appelle les deux parties à mettre un terme immédiatement à l'assassinat et à la torture de civils pris en étau dans un conflit militaire dont ils sont les principales victimes. L'organisation demande instamment aux autorités sénégalaises et au MFDC de respecter les principes élémentaires d'humanitaires tels qu'énoncés à l'article 3 commun aux quatre conventions de Genève de 1949 et notamment de traiter humainement les civils et toutes les personnes ne participant pas directement aux combats, et d'empêcher tout recours aux exécutions illégales et à la torture.

FIN.../